

N° 18 | PRINTEMPS / ÉTÉ - 2022

DU CANAL À L'ÉTANG

CAPESTANG

LA

DOSSIER SPÉCIAL

CULTURE

ENFIN DE

RETOUR !

SOMMAIRE

DOSSIER SPÉCIAL : LA CULTURE ENFIN DE RETOUR	4 - 15
INFORMATIONS MUNICIPALES	16 - 21
INFOS PRATIQUES	22 - 23
BUDGET	24
PLUS DE MOYENS POUR NOS ENFANTS	25 - 30
ENVIRONNEMENT	31
UN CADRE DE VIE APAISÉ ET DE QUALITÉ	32 - 34
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	35 - 37
CULTURE ET PATRIMOINE	38
COMMUNICATION / TRIBUNE LIBRE	39





Ce début d'année fut, malheureusement, marqué par le retour de la guerre en Europe.

Capestang a manifesté sa solidarité avec le peuple ukrainien : collecte de dons acheminés par la Sécurité civile, don de la commune de 5000 € pour les opérations humanitaires. Le Centre Communal d'Action Sociale a accompagné deux familles réfugiées dans notre village. Nous hébergeons toujours l'une d'elle.

Nous espérons un retour rapide de la paix et que ces familles puissent retrouver leurs proches.

En France, l'inflation pénalise votre pouvoir d'achat. Aussi, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux, la part communale du prix de l'eau, le tarif de la cantine et de la garderie. Nous avons aussi mis en place Cap'Petite Enfance, une aide financière pour la garde des tout-petits.

Pour autant, nous continuons à investir fortement, avec des finances saines. Vous pourrez le constater en lisant l'article consacré au budget.

Nous agissons pour vous: modernisation des écoles, voirie, cadre de vie et propreté (balayeuse, effaroucheur...), eau et assainissement, éclairage public...

Nous investissons :

- Pour notre patrimoine avec l'achèvement du chantier de rénovation des travées droites du chœur de la Collégiale
- Pour nos aînés avec l'agrandissement et la rénovation complète de la maison de retraite
- Pour l'avenir de nos enfants avec le début en septembre de la construction de l'extension de l'école maternelle Lucie Aubrac

Je termine par une note joyeuse en évoquant les évènements festifs, culturels et de convivialités. Ils nous ont tant manqué pendant les deux années d'interruption dues au Covid !

Le repas des aînés a fait son retour avec 180 convives. Nous avons accueilli un spectacle de l'humoriste Guillaume Meurice, une représentation de « La Retirada » interprétée par des collégiens. Total Festum a animé les rues du village et la place Jean Jaurès...

Cet été, nous retrouverons avec plaisir la Fanfaronnade, le concert du 14 juillet, le spectacle Son et Lumière, la guinguette des Bracejaires, la fête d'août...

Je vous souhaite donc un bel été festif et convivial à Capestang !

PIERRE POLARD,
Maire de Capestang
Vice-Président de la C.C. Sud Hérault

ÉDITO



Après 2 longues années perturbées par l'épidémie de Covid, la culture fait enfin son grand retour à Capestang !

Spectacles, concerts, théâtre, fête locale.... Découvrez les grands moments culturels et festifs qui ont marqué et marqueront cette année de retour à la vie !

Bel été à vous tous !

VILLE DE CAPESTANG

FETE LOCALE

"LE RETOUR"

LES 5, 6 et 7 AOUT 2022

VENDREDI 5 AOUT

19h30 concert avec KRYPYTON

22 h 30 SPECTACLE

SAMEDI 6 AOUT

19h30 CASTANHA é VINOVEL, invite "Les Estaqueurs"

22 h 30 BAL OC avec Maître de danse

DIMANCHE 7 AOUT

19 h 30 PENA DEL SOL

23 h CONCERT du FUNKY STYLE BRASS de Toulouse

Buvette/Restauration par

Associations locales :

HANDBALL / FOSCH / BBXV /

ECOLE RUGBY





**JEUDI
14 JUILLET
2022**

- **21H15.** MAIRIE
RETRAITE AU FLAMBEAU
AVEC LA PENA DEL SOL
- **22H30.** BAL AVEC ABYSS
PLACE JEAN JAURÈS
- **23H.** FEU D'ARTIFICE
PORT CANAL



**FÊTE
NATIONALE**
à Capestang

LA COLLÉGIALE
SAINT-ÉTIENNE DE
CAPESTANG

BIENVENUE À LA COLLÉGIALE

VISITES LIBRES

TOUS LES JOURS DE 9 H A 19 H
SAUF OFFICES RELIGIEUX

VISITES GUIDÉES

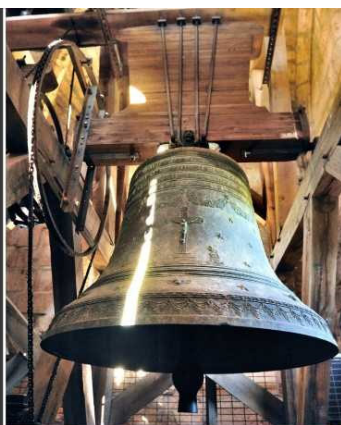
INDIVIDUELS : 5€ ADULTES - 2,50€ ENFANTS
GROUPES : 4€ PAR PERSONNE
TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS

CONTACT

TÉL : 04 67 37 85 29

TÉL : 06 52 42 67 37

collegiale-saint-etienne.business.site
www.tourismecanaldumidi.fr



MÉDIATHÈQUE

LES PARTENARIATS, TOUJOURS AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Les partenariats nous permettent de vous mettre en liens avec des professionnels et acteurs locaux de qualité, **Marc Pelat** continue d'assurer les **ateliers artistiques** auprès des jeunes et des familles : les adultes y sont les bienvenus !

La **journée du jeudi** est spécialement réservée pour l'**accueil des classes maternelles et primaires**. Cet accueil est primordial pour que chaque élève connaisse la médiathèque et puisse se l'approprier.

Grâce au partenariat privilégié avec la **communauté de communes**, la médiathèque reçoit le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « **Canal jeu** », 3 fois par mois les vendredis de 9h à 12h, ainsi que le relais petite enfance (**RPE**) 2 fois par mois.

LES ACTIVITÉS À VENIR

La médiathèque vous proposera des **spectacles, des ateliers, des expos et des animations autour de l'environnement**. Vous retrouverez également vos rendez-vous préférés comme l'heure du conte. **Le p'tit ciné** pour les plus jeunes rencontre un vif succès, il sera donc maintenu cette année : le p'tit ciné, c'est la **projection de films d'animation** de qualité soigneusement choisis pour les plus jeunes. Certaines séances seront prévues pour les plus grands.

L'équipe de la médiathèque vous proposera également un nouveau rendez-vous : un **club de lecture**. Vous pourrez y partager vos coups de cœurs et découvrir ceux des autres, en toute simplicité et convivialité.

UN PORTAIL WEB POUR LA MÉDIATHÈQUE

Parce que nous souhaitons vous proposer un service de qualité, y compris en ligne, pour que vous puissiez choisir vos documents depuis chez vous, lire des critiques, des sélections, suivre le programme des animations, etc. la médiathèque a maintenant son portail en ligne !!

www.mediatheque-capestantg.fr

Vendredi 15 juillet 2022

La République en chansons

Départ Place Ferrer à 17h45

Déambulation chantée dans les pas des
insurgés capestanais de 1851

Interprétation a cappella de **JF Benoit**

Chants républicains de 1790 à 1848



La République enchaînée

Maison du Peuple à 18h30

Les Républicains au baigne de Cayenne

Conférence de **JF Fournier**, agrégé d'Histoire
Académie du Temps Libre

Spectacle & conférence organisés par

Avec la participation des comédiens de



L'ATELIER H



LA FÊTE OCCITANE

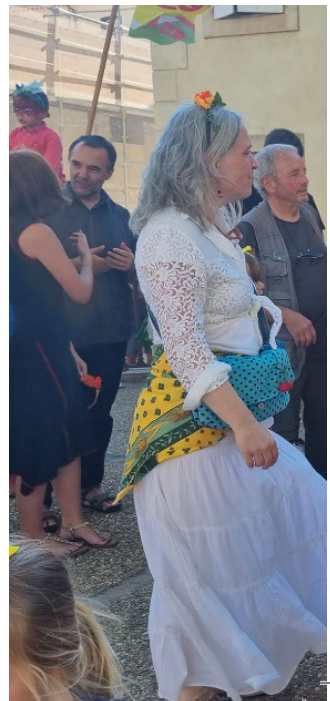


ENFIN DE RETOUR !



Un succès fou pour cette nouvelle édition de la fête occitane organisée par le CAC 34 ! Nous avons retrouvé avec plaisir des spectacles de rue, la traditionnelle danse des treilles, la légendaire Buffatière, le bal des enfants et bien d'autres animations qui nous avaient tant manqués !









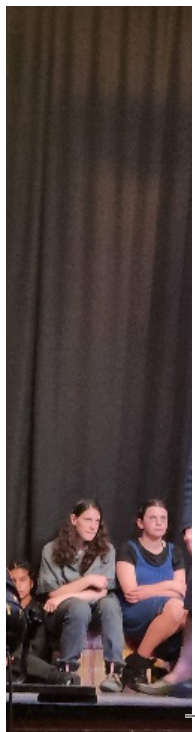
SPECTACLE LA RETIRADA

Une représentation inédite de "**La Retirada**" nous a été offerte par **des élèves du collège Paul Bert de Capestang**, les acteurs de la troupe **ATELIER H** et le groupe lyrique **Sull'Aria**.

La salle polyvalente de Capestang était pleine à craquer pour un moment fort en émotions. L'évocation de cet **épisode tragique de l'histoire franco-espagnole** a captivé le public !



Un grand merci à la direction du Collège, aux enseignants, aux acteurs et musiciens et surtout aux élèves pour la qualité de cette représentation.







STREET ART A CAPESTANG



Une nouvelle fresque orne désormais le mur qui longe l'école et le stade de Capestang !

Les élèves de l'école François MITTERRAND ont pu participer à l'élaboration de ce projet par un échange d'idées avec les artistes sur le thème retenu : **"NO PLANET- B"** qui défend la préservation de notre planète.

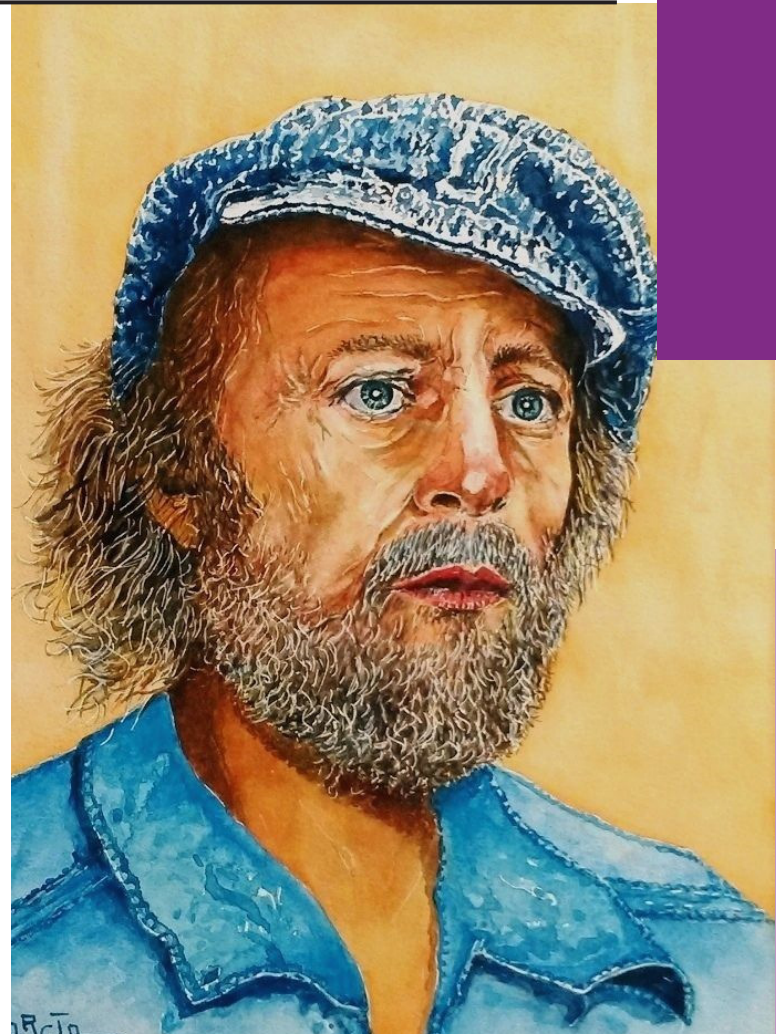




SPECTACLE GUILLAUME MEURICE

La salle Nelson Mandela était pleine à craquer pour le spectacle de **Guillaume MEURICE** !

Un joli clin d'œil à l'entre deux tours des élections présidentielles et un bon moment de rire et de détente et pour les spectateurs venus nombreux.



ADIEU L'ARTISTE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de notre cher artiste capestanais **Didier Garcia**.

Nous n'avons pas seulement perdu un **artiste talentueux**, mais aussi un **homme exceptionnel**, d'une sensibilité, d'une intelligence et d'une gentillesse peu communes. L'année dernière, Il nous avait ouvert les portes de sa maison familiale et de son atelier près du canal à l'occasion d'un reportage publié dans notre bulletin municipal.

Ce fut une de ces journées que l'on n'oublie pas, comme «suspendue dans le temps», il avait longuement témoigné d'une époque, un peu celle de la «bohème» et de l'insouciance, une époque où l'artiste et son œuvre avaient toute sa place dans la société.

Il avait aussi longuement évoqué son enfance, sa famille, ses copains, les jeux près du canal, les femmes de sa vie, ses regrets, ses fiertés, sa fille, sa petite fille et bien sur son amour pour **Capestang : sa muse**.



SAINT VALENTIN : QUELQUES MOTS D'AMOUR



Cette année, à l'occasion de la Saint Valentin, la ville de Capestang vous a offert la possibilité de surprendre l'être aimé en déclarant votre flamme sur les panneaux d'information de la commune !





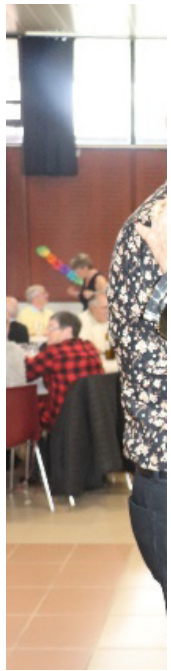
COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945

En ce dimanche 8 mai, la Ville de Capestang a commémoré le **77^e anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.** Des gerbes ont été déposées au cimetière aux carrés 14-18 et 39-45 ainsi qu'au monument aux Morts par le Maire, Pierre Polard, l'ajoint en charge des cérémonies, Jean Claude Vivancos, le Président des anciens combattants, Jacques Ghiazza et par les enfants de l'école élémentaire.

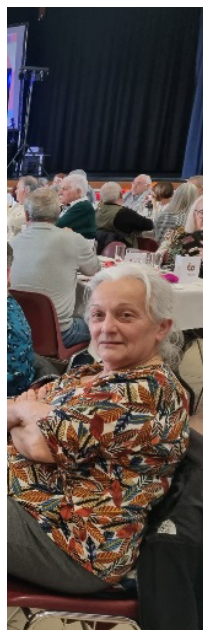
Nous remercions particulièrement les pompiers et bien entendu les Capestanais d'être venus si nombreux pour cette commémoration qui, en ces temps troublés, **nous rappelle combien la paix obtenue au prix de nombreux sacrifices est précieuse mais aussi malheureusement fragile.**



 INFORMATIONS MUNICIPALES



REPAS DES AINÉS 2022

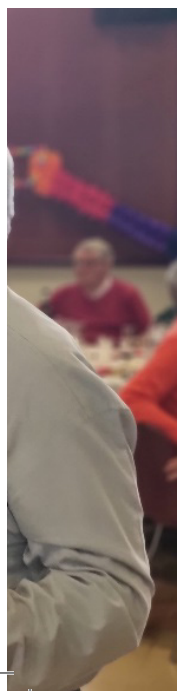


Le 1er mars, nos aînés ont enfin pu se retrouver et ainsi renouer avec **le traditionnel repas de mardi gras** organisé et **offert chaque année par la municipalité** de la ville de Capestang.

Ce fut un moment au goût de **liberté retrouvée**, très **riche en émotions** et "hors du temps" qui a permis à beaucoup d'oublier, le temps d'un repas, des mois difficiles souvent marqués par la solitude et les contraintes.

C'est donc dans des conditions normales que nos **180 aînés** ont été accueillis dans la salle Nelson Mandela pour partager **un délicieux repas préparé par le traiteur Le Portanel** et une après-midi festive et dansante animée par le talentueux **Sai Chanson**.

Merci à eux d'être venus si nombreux et souriants, de nous avoir fait vivre un beau moment de partage, plus que jamais, nous avons à cœur de prendre soin de nos aînés.



C'est au mois de mai qu'a eu lieu la signature officielle de la charte du civisme initiée par l'Association du PASSEPORT du CIVISME entre son président Maxence DE RUGY et Pierre POLARD maire de Capestang. Depuis 2 ans, la mise en place du passeport du civisme par la municipalité avec l'implication des élèves de CM2 de l'école François MITTERAND permet aux jeunes générations de se forger une conscience citoyenne grâce à de nombreuses actions en lien avec la vie locale du village.

Un grand merci et bravo aux enfants pour leur implication !

Charte du civisme



SOLIDARITÉ UKRAINE

Vous avez été très nombreux à venir déposer **vos dons pour l'Ukraine** à la mairie de Capestang.

Nous vous remercions pour votre immense générosité ! Après une semaine de collecte, vos dons ont été triés et rangés afin que les services techniques puissent les remettre à la protection civile.

ENCORE MERCI À TOUS POUR VOTRE MOBILISATION !





LO CASTEL



MARCHÉS NOCTURNES

De 18 h à Minuit

Marché couvert de CAPESTANG

20 Juillet 27 Juillet
3 Août 10 Août

Artisans et producteurs locaux

Lo Castel - 04.67.37.51.23

Ne pas jeter sur la voie publique



FÊTE DU PRINTEMPS



EVS Lo Castel a lancé cette année sa 1^{ère} édition de la « Fête du printemps » : Après une déambulation d'épouvantails en musique jusqu'aux jardins partagés, le jury a eu beaucoup de difficultés à départager les participants.

Certains épouvantails ont été réalisés en atelier à Lo Castel animé par Marc, avec des matériaux de récupération.

Après délibération et la remise des prix ce concours s'est terminé par un moment de convivialité en partageant le verre de l'amitié.

Un grand merci aux participants, aux animateurs, aux musiciens ainsi qu'à tous les bénévoles de Lo Castel qui s'investissent au quotidien...

Rendez-vous l'an prochain pour la "Fête du printemps 2023..."



INFO DE DERNIÈRE MINUTE !

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants le 2 septembre prochain. Informations et inscription en Mairie à partir du 1^{er} août



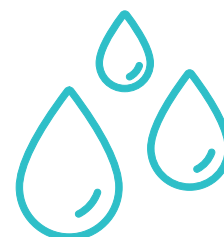
BONNE NOUVELLE !

L'Agence de l'Eau nous a attribué une subvention de 427 800 € pour le projet de raccordement à l'eau potable des hameaux de la Grangette et du Viala.

En y ajoutant la subvention déjà obtenue auprès du Département de l'Hérault (142 600 €),

nous atteignons le taux maximal de subvention de 80 %.

Ce projet attendu depuis des décennies, d'un montant de 715 000 €, pourra débuter d'ici la fin de l'année.





CAP'PETITE ENFANCE : LE CCAS AUX CÔTÉS DES FAMILLES

Vous faites garder vos enfants à la crèche ou par un(e) assistant(e) maternel(le) ?

Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier du dispositif d'aide financière pour la garde des tout-petits : **Cap'Petite Enfance**. Cap'Petite Enfance est accessible à **toutes les familles résidant à Capestang**, et concerne tous les enfants depuis leur naissance jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Vous pourrez obtenir toutes les informations et retirer votre dossier d'inscription auprès du **secrétariat du CCAS** (à la Mairie).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En cas de problèmes ou de pannes sur l'éclairage public, ayez le bon réflexe :



CHANGEMENT D'ADRESSE: LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que tout changement d'adresse dans la même commune doit être signalé au service Elections de la Mairie sous peine de radiation des listes électorales.

RECENSEMENT NATIONAL

**Vous venez d'avoir 16 ans !
VOUS DEVEZ VOUS FAIRE RECENSER**

- Présentez-vous en mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille de vos parents.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet aussi **l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans**.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

De ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pas pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans, de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Le territoire communal étant exposé aux inondations causées par les débordements de l'Aude, et surtout par les pluies torrentielles, ainsi qu'aux mouvements de terrain et aux risques liés au transport de marchandises dangereuses ; nous vous rappelons que la commune propose **un système d'alerte radio** afin de prévenir la population en cas de danger. A cet effet, « seuls les abonnés figurant sur la liste téléphonique aux pages de Capestang »

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :
- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement



- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximité



OFFRE DE PAIEMENT DE PROXIMITÉ

De nombreux usagers se déplacent pour régler leurs impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) et notamment lors des périodes d'échéances.

La nouvelle offre de paiement de proximité permet désormais aux usagers d'effectuer cette démarche au plus près de chez eux, pour les paiements en espèces (dans la limite de 300 €) et par carte bancaire, en se rendant directement chez un buraliste, agréé identifié par le logo ci-dessous.

A Capestang, le buraliste «Le Gaulois» situé place Jean Jaurès, fait partie de la liste des commerces agréés dans l'Hérault.



CARTES D'IDENTITÉ PASSEPORTS: PRISE DE RDV EN LIGNE

Afin de faciliter vos démarches administratives, la Mairie de Capestang vous propose désormais de prendre rendez-vous en ligne pour vos cartes d'identité et passeports.

<https://www.rdv360.com/mairie-de-capestang>

Retrouvez aussi cette nouvelle rubrique sur notre site internet : <http://www.capestang.fr/index.php/fr>



Déchèterie

Nouveaux horaires déchèterie :

- Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Le dimanche de 9h à 12h



VOS RDV AVEC LE CMS SUR DOCTOLIB

Il est désormais possible de prendre rendez-vous avec les médecins du centre municipal de santé de Capestang via le site Doctolib :

<https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/capestang>

La prise de rdv en ligne ne peut se faire que pour les patients déjà suivis au CMS.

Le secrétariat reste bien entendu à votre écoute au : 04 67 39 94 43

SACS POUBELLES DISTRIBUTION 2022

DU 07 AU 11 FEVRIER

DU 11 AU 15 AVRIL

DU 20 AU 24 JUIN

DU 05 AU 09 SEPTEMBRE

DU 28 NOV AU 2 DECEMBRE

Sacs TOUTOUNET distribués toute l'année

inondations, et le ruissellement de terarchandises ue l'équipe rapide et de danger. ur l'annuaire

peuvent d'ores et déjà recevoir les messages d'alerte diffusés par le Maire si l'un des risques précités survenait.

Pour les autres ne figurant pas sur l'annuaire ou les nouveaux arrivant, il est nécessaire pour pouvoir recevoir les messages d'alerte, d'enregistrer ses coordonnées.

- <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp...>
- A l'accueil de la Mairie

Merci de faire cette démarche simple, importante pour vous et votre sécurité.

Lors de la séance du conseil municipal du 22 février dernier, les délibérations ont porté sur les budgets communaux pour l'année 2022, ainsi que sur les comptes administratifs, qui retracent les réalisations de l'année écoulée.

En 2021, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **2 875 146 €** pour des recettes de **3 574 470 €**. Cela a permis de dégager un autofinancement de près de **700 000 €**.

Les dépenses ont augmenté de **5,5%** par rapport à 2020. Cela est dû au retour à la normale des activités, notamment la restauration scolaire, après les confinements de 2020. Pour autant, nous avons réalisé des économies sur l'eau, l'électricité, les télécom...

LES BUDGETS SONT VOTES !

Cela nous permet de maintenir un haut niveau d'autofinancement, que nous consacrons à l'investissement. Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2021 à **1 788 813 €**.

A titre de comparaison, **la commune investit 535 € par habitant, là où la moyenne des communes de même taille est de 296 €**.

PRINCIPAUX POSTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2021

Solde Aménagement RD11	355 000 € TTC
Jardins partagés	257 000 € TTC
Travées du chœur	153 000 € TTC
Réseau électrique	35 000 € TTC
Collégiale	188 000 € TTC
École maternelle (études)	71 000 € TTC
École élémentaire (aménagement cour, locaux ALP, étanchéité, matériel...)	77 000 € TTC
Écoles	148 000 € TTC
Chauffage médiathèque / école de musique	120 000 € TTC
Rénovation des aires de jeux	81 000 € TTC

Plan Voirie (petite pause après un plus de 300 000 € en 2020) Solde paiement 2020 - Rues Arago et Carnot (depuis la Médiathèque jusqu'au Stop)	100 000 € TTC
Chemins (Baboulet et la Bastide Vieille)	38 000 € TTC
Solde travaux « Marché couvert » (soit 144 000 € TTC au total pour le projet)	40 000 € TTC
Acquisition tracteur pour services techniques	29 000 € TTC
Aménagement chemin piéton école élémentaire	26 000 € TTC
Décoration de Noël	20 000 € TTC
Travaux en régie (réalisés par les services techniques)	160 000 € TTC

Pour 2022, il a été décidé de ne pas augmenter les taux des impôts communaux ainsi que la part communale du prix de l'eau.

Depuis 2015, le prix de l'eau n'a augmenté que de 0,5% par an en moyenne. Le budget de fonctionnement de la commune a été voté en équilibre à 3 774 864 €, en intégrant le retour à la normale du budget « festivités » et le financement du dispositif d'aide à la garde d'enfants « Cap'Petite Enfance ». L'investissement est prévu à un niveau particulièrement haut, près de 2,6 millions d'€.

PRINCIPAUX POSTES D'INVESTISSEMENT PRÉVUS EN 2022

Ecole maternelle	1 250 000 € TTC
Ecole élémentaire (début agrandissement restaurant scolaire)	130 000 € TTC
Ecoles	1 380 000 € TTC
Rues du centre	75 000 € TTC
Avenue de Poilhes tranche 2	75 000 € TTC
Av. Loscos	85 000 € TTC
Rue de Metz	100 000 € TTC
Plan Voirie	335 000 € TTC

Fin des travaux	220 000 € TTC
Son et lumière	25 000 € TTC
Collégiale	245 000 € TTC
Parc Saint-Laurent	200 000 € TTC
Balayeuse	75 000 € TTC
Camion	35 000 € TTC
Véhicules	110 000 € TTC
Plan Informatique école	30 000 € TTC

Il est à noter que près de **823 000 € de subventions** (Etat, Région, Département) contribueront au financement des projets. S'agissant du budget de **l'eau et de l'assainissement, 1,3 millions** sont consacrés à l'investissement, avec près de **470 000 € de subventions**.

Deux chantiers importants sont prévus en 2022 : la réfection du réseau d'assainissement quai de Seine (300 000 €) et l'alimentation en eau potable du Viala et de la Grangette (700 000 €).

Tous les budgets ont été **votés à l'unanimité**.

Nous pouvons à présent dérouler sereinement la réalisation de nos projets pour 2022 !



OUVERTURE D'UNE 10^{ème} CLASSE !

Les services de l'Education nationale ont confirmé la bonne nouvelle : une 10^{ème} classe ouvrira à l'école élémentaire François Mitterrand à la rentrée de septembre 2022.

Avec près de 240 enfants attendus l'année prochaine, cela permettra d'avoir des effectifs par classe de l'ordre de 24 élèves. Les conditions d'apprentissage des enfants n'en seront que meilleures, ainsi que les conditions de travail des adultes.

Quelques ajustements et aménagements permettront de libérer les locaux nécessaires pour accueillir cette nouvelle classe dès septembre 2022.

Quel chemin parcouru depuis 2018 ! En effet cette année-là nous apprenions la fermeture d'une classe. Depuis 2019, nous avons connu trois ouvertures de classe. L'école élémentaire comptera donc 10 classes, sans oublier la classe Ulis.

Cela traduit le développement, le dynamisme et l'attractivité de Capestang.



Les travaux du chantier d'extension de l'école maternelle ont débuté fin janvier.

Il s'agit du désamiantage et de la démolition des bâtiments. La livraison des nouveaux locaux est prévue pour septembre 2023.

Nos tous-petits disposeront enfin d'un restaurant scolaire sur place, d'une belle salle de motricité et d'une cour agrandie avec un préau !

EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE LUCIE AUBRAC : ÇA AVANCE !



ECOLE MATERNELLE : REPAS A LA SALLE DES DOUCHES

Depuis le mois de mai, les élèves de l'école maternelle Lucie Aubrac peuvent enfin déjeuner dans leur **nouveau lieu de restauration !**

Après un petit périple à pied dans les rues de Capestang, ils rejoignent la **Salle des Douches**. Compte tenu du nombre élevé d'enfants de maternelle (environ **60**) qui déjeunent au restaurant scolaire, les locaux actuels ne sont plus adaptés car trop petits. Situés à l'école élémentaire, ils nécessitaient d'utiliser des minibus pour transporter les enfants (**jusqu'à 8 allers-retours par jour !**).

Ces contraintes nous ont conduit à chercher d'autres solutions plus confortables pour les enfants et plus pratiques pour les agents municipaux. En attendant la livraison de **l'extension de l'école maternelle en septembre 2023**.

Un grand merci aux services municipaux : les services techniques pour la préparation de la salle, les personnels de service, les ATSEM et la Police Municipale pour la surveillance du trajet.

C'est toute la collectivité qui se mobilise pour le bien-être de nos enfants !



PASSEPORT DU CIVISME :

LE POINT SUR LES ACTIONS

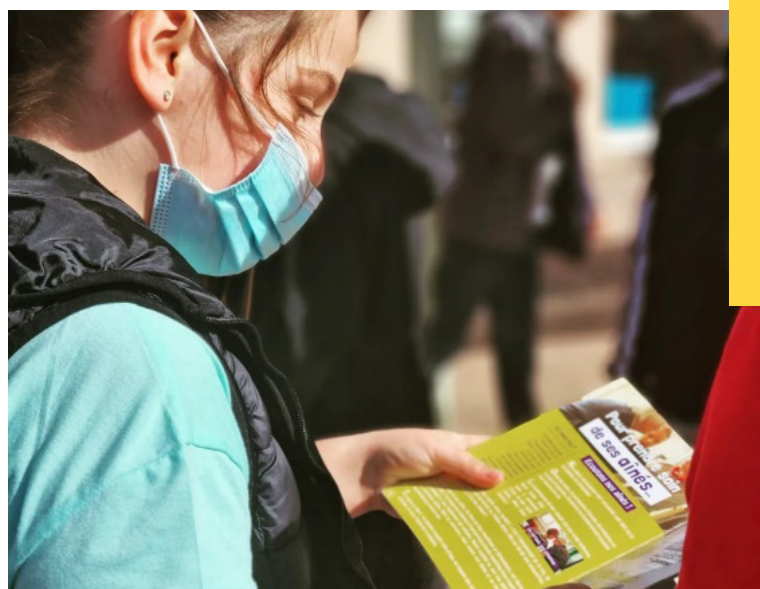
Dans le cadre du passeport du civisme, initiative menée pour la deuxième année consécutive par Chantal Dumont Gilmozzi, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne, les élèves et les enseignants des classes de CM2 de l'école élémentaire François Mitterrand ont participé à diverses actions citoyennes.

En Février : « **Prendre soin de ses aînés** » dont l'objectif était de créer des liens avec les résidents de l'EHPAD.

En Mars : « **Pour se protéger et porter secours** » les élèves de CM2 de l'école François MITTERRAND se sont rendus avec leurs professeurs au centre de secours de Capestang.

En Avril : « **Surfer en toute sécurité** » avec la participation des gendarmes de la brigade locale

En Mai : « **Connaître la culture locale** » a permis aux enfants de s'imprégner, le temps de l'intervention d'un animateur délégué par le CAC 34, de la culture occitane.





EXPO ÉPHÉMÈRE ÉCOLE MATERNELLE

Un vent de couleurs a soufflé sur notre **place Jean Jaurès** grâce aux élèves, aux enseignantes et ATSEM de l'**école maternelle Lucie Aubrac**. Pour la deuxième année, l'école maternelle a offert aux capestanais une **exposition éphémère** composée des œuvres de vos enfants.

Merci à eux d'avoir si joliment égayé notre place !



LYCÉE DES BUISSONNETS RÉTROSPECTIVE 2021 /2022

Cette année, au Lycée des Buissonnets, les projets et sorties scolaires ont particulièrement été appréciés après ces mois difficiles. C'est avec curiosité et enthousiasme que les élèves ont pu s'enrichir des expériences variées qui leur ont été proposées, beaucoup d'entre elles grâce à nombreux partenariats du lycée avec les acteurs du territoire.



En collège, le fil rouge est la **découverte des métiers** pour préparer une orientation réussie. C'est dans ce cadre que les 3ème ont organisé la première séance Gamer Séniors à la médiathèque de Capestang !



Échanges intergénérationnels assurés dans la bonne humeur et découverte des métiers de l'animation ! Quant aux 4ème, une sortie à la découverte des grands singes et des fouilles de paléontologies à Montredon a permis aux jeunes de découvrir ces métiers atypiques.





PLUS DE MOYENS POUR NOS ENFANTS

Se former au plus près du terrain est au cœur du Bac Pro **Services aux Personnes et Animation des Territoires**. Les actions s'enchaînent auprès de tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées, aux personnes dépendantes comme aux habitants des communes environnantes ou des touristes de passage.

On peut ainsi citer une action menée auprès de La Cimade et du Secours Populaire pour établir un lien durable entre ces deux associations dynamiques et faire connaissance avec les familles.

Autre chance pour les élèves des Buissonnets, bénéficier de l'offre culturelle de la communauté de communes Sud Hérault. Ainsi, la classe de seconde Bac Pro SAPAT a pu s'initier à l'art plastique, dans le cadre du module Education Socio Culturelle. Partis à pieds au domaine de Roueire, les élèves ont d'abord découvert l'exposition de peintures créée par Laure Mary Couégnias. Cette artiste emplit la toile de son univers empreint d'une apparente naïveté, où s'entremêlent indifféremment végétaux et animaux peints. Dans un deuxième temps, les élèves se sont inspirés d'une œuvre de cette artiste pour construire une fresque de fleurs, sous la direction de Carine Hullo du Service éducatif de Sud Hérault.



L'équipe éducative a également à cœur de former les jeunes à la **citoyenneté**. Le 22 mars, à l'Hôtel de Région de Montpellier avait lieu une rencontre avec deux conseillers régionaux : Françoise Matheron et Husein Bourgi afin d'échanger sur la Région Occitanie, le Conseil Régional, ses compétences, son rôle vis-à-vis des lycéens de la Région. Une belle rencontre pour nos délégués, élèves de Terminale Bac Pro Sapat, déjà ou bientôt en âge de voter !



Les résultats aux examens ne devraient pas tarder à arriver, mais déjà les poursuites d'études s'annoncent sous les meilleurs augures avec des admissions en école d'infirmières, d'éducateurs de jeunes enfants, en BTS... Pour le collège, nos élèves de 3ème poursuivront leurs études dans diverses voies : l'apprentissage, le CAP et BAC PRO de tous champs professionnels.

L'année scolaire s'achève avec plusieurs sorties dont une sous le soleil de Roquebrun avec une session canoé pour les 1ère. Un séjour au top avec des jolis exploits sur l'eau et surtout beaucoup de rires et de temps de partagés.

Rendez-vous dans deux mois, pour de nouveaux projets et de nouveaux partenariats !





PASSEPORT DU CIVISME: ACTION ECO CITOYENNE

Une nouvelle action placée sous le signe de l'éco citoyenneté et de la solidarité pour les élèves de CM2 de l'école élémentaire François Mitterrand.

Un grand merci aux enfants, aux parents et à leurs professeurs qui ont donné l'exemple en nettoyant notre village !

BRULAGE DES VÉGÉTAUX :

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

<https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/>

Idées reçues

Vrai Faux

Je peux fumer en forêt ou faire un barbecue
FAUX En forêt et à moins de 200 mètres, toute l'année, il est interdit de fumer ou de faire du feu, même au bord de l'eau.

1 feu sur 2 est d'origine accidentelle !
VRAI Pres de la moitié des feux est d'origine accidentelle (machine outill, mégot, feux de végétation, barbecue...) essentiellement due à l'imprudence et à la négligence. Près de l'autre moitié des feux est d'origine malveillante (conflit d'occupation des sols, pyromanie...)

Dans les pinèdes, le feu se propage par l'explosion des cônes de pin.
FAUX Les cônes de pin se détachent du tronc sous l'effet de la chaleur puis sont transportés et retombent à l'avant de l'incendie en générant un nouvel incendie. Ce phénomène est appelé « sauto » de feu et peut atteindre plusieurs centaines de mètres.

En savoir plus sur les prescriptions à respecter
www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret

Textes réglementaires de référence
 Article 84 du règlement sanitaire départemental
 Arrêté Préfectoral N° 2002, 01.1932 du 25 avril 2002 relatif à la prévention des incendies de forêts
 Arrêté Préfectoral n° DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013
 Dans les 204 communes à risque moyen et/ou fort d'incendie de forêt du département de l'Hérault, le débroussaillage est obligatoire. Il permet de protéger les personnes et les biens, de sélectionner l'intervention des personnels de la lutte contre l'incendie et de protéger la forêt.

Depuis 10 ans, chaque année dans l'HÉRAULT

180 incendies de forêt
1000 ha brûlés

SOYONS RESPONSABLES !

Témoin d'un départ de feu ?

Les bons réflexes

Composer le
18
ou **112**

Direction départementale des territoires et de la mer de L'Hérault
 Directeur de publication : Matthieu GREGORY
 Réalisation : DDTM34-SAF et COM
 © DDTM34
 Date de publication : juillet 2016

LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Réglementation dans l'Hérault

Un incendie de forêt est si vite arrivé...

DDTM34
 Direction départementale des territoires et de la mer



Règle générale

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit toute l'année

Quels sont ces déchets végétaux appelés déchets verts ?

Les végétaux coupés issus de l'entretien des jardins, parcs et terrains communaux les tailles de haies et d'arbustes, les tontes de pelouse, les feuilles mortes...

Pourquoi est-ce interdit ?

- Pour préserver la qualité de l'air en évitant la libération de gaz toxiques et de particules fines
- Pour ne pas gêner les voisins par la fumée et/ou par les nuisances olfactives
- Pour ne pas risquer de générer un incendie

Alors que faire des déchets verts ?

Considérés comme des déchets ménagers, les déchets verts peuvent être :

composés

Prix achat entre 30 et 300 €

broyés

Location à partir de 50 €/j

et/ou évacués en déchetterie

Gratuit

Et si la réglementation n'est pas respectée ?

Les contrevenants encourent une contravention de 450 €.

Dégagements

Pour les particuliers soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et les professionnels agriculteurs et forestiers

1^{er} cas

Si je suis à plus de 200 m de la zone sensible aux incendies de forêt et que je souhaite brûler des produits issus de mon activité agricole ou forestière⁽¹⁾ :

- je peux brûler toute l'année mais de manière responsable
- je fais preuve de bon sens pour ne pas provoquer d'incendie
- j'évite de brûler en période chaude et/ou de grand vent
- j'évite de brûler si j'engendre une gêne pour mes voisins

2^{ème} cas

Si je suis à l'intérieur ou à moins de 200 m de la zone sensible aux incendies de forêt et que je souhaite brûler des produits issus de mes Obligations Légales de Débroussaillage ou de mon activité agricole ou forestière⁽²⁾ :

je peux incinérer mes végétaux si je respecte les conditions du calendrier annuel.

Calendrier annuel (applicable aux propriétaires et ayant-droits)

1 ^{er} janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1 ^{er} octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Autorisé	Déclaration annuelle en mairie	INTERDIT	Déclaration annuelle en mairie	Autorisé

Zone sensible aux incendies de forêt (bois, forêts, plantations, landes, garrigues, maquis et rebroussement).

Carte des zones sensibles et de la bande évasée de 200m disponible sur : www.herault.gouv.fr

Brûlages à vocation pastorale ou agricole même réglementation ... et dans ce cadre là j'appelle le 18 avant de brûler et je surveille le feu jusqu'à son extinction complète.

Dans tous les cas il est interdit d'utiliser le feu si

vent à + de 40km/h

Et si la réglementation n'est pas respectée ?

- Faire du feu en forêt et à moins de 200 m est passible d'une contravention de 135 €.
- Être responsable d'un feu de forêt est passible de 3750 € d'amende et 6 mois d'emprisonnement.

⁽¹⁾ Le débroussaillage est obligatoire autour des constructions situées à moins de 200m des espaces boisés, landes, maquis et garrigues.
⁽²⁾ Y compris les chaumes, les sarments de vigne, la taille des vergers, les produits issus de coupe de bois, les fûts, les végétaux sur pied ...



Les travaux d'extension de la maison de retraite sont terminés. **Les 8 nouvelles chambres** sont désormais occupées par les résidents.

EXTENSION DE LA MAISON DE RETRAITE : C'EST FINI !

Un chantier se termine, un autre débute ! Il est temps à présent d'entamer **la rénovation et la mise aux normes des salles de bain** de l'ensemble des chambres de l'établissement. Nous en profiterons pour remplacer l'intégralité du mobilier des chambres. Tout sera terminé d'ici la fin de l'année. Au total, plus de 1,6 millions d'€ auront été investis.

La commune et le Centre Communal d'Action Sociale agissent pour la qualité de vie de nos aînés.

ENTRÉE OUEST : AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT

Les services techniques municipaux ont aménagé le rond-point de l'entrée ouest du village (côté Lidl).

Ils y ont installé une œuvre métallique réalisée par l'entreprise E.B Ferronnerie de Cuxac, à partir d'un dessin du peintre capestanais **Didier Garcia**.

Cette œuvre évoque l'étang de Capestang, avec un personnage juché sur un "negafol", embarcation typique de notre étang.

D'ici quelques semaines, un aménagement paysager finalisera le projet. Il sera réalisé à partir de végétation en provenance de l'étang.



Dans le cadre de notre plan pluriannuel de modernisation de l'éclairage public, environ **50 lampadaires** ont été remplacés **par des lampadaires à LED**.

Cette opération a été menée dans trois secteurs : rue Floquet / Collège, Avenue de l'Occitanie, avenue Léon Blum / rue Marcel Cachin.

Le boulodrome profite lui aussi d'un nouvel éclairage.

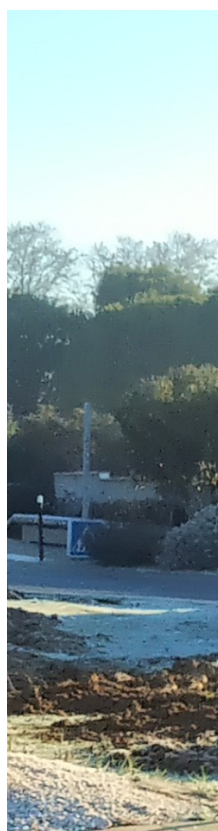
Ces travaux ont été conduits **en partenariat avec le Sivom d'Ensérune**, à l'initiative de la Commune. Ils viennent en complément du programme de la **Communauté de Communes Sud-Hérault**, en charge de la gestion de l'éclairage public.

A ce jour, **sur les 914 lampadaires de Capestang, un tiers sont déjà passés au LED**. L'objectif est d'aboutir au minimum à 55% d'ici 2024, grâce aux actions conjointes de la Commune et de la Communauté de Communes.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Ces actions contribuent à diminuer la consommation électrique de plus de 20% : bon pour les finances, bon pour l'environnement !





La 1^{ère} tranche de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau du canal est terminée au centre du village.

PLAN VOIRIE : UN POINT SUR LES TRAVAUX 2022

Ils concernent les rues :

- du Château (en partie)
- de la Treille
- Béranger
- Guy Bourdel
- Molière / Place Molière
- Pascal

Pour un montant total de 50 500 € HT.

▶ La commune investit pour l'amélioration de l'espace public et du cadre de vie.

DU NOUVEAU POUR LA PROPRETÉ DES RUES !

La commune est désormais dotée d'un nouvel outil au service de la propreté des rues : **une balayeuse !**

Particulièrement **compacte et performante**, elle peut se faufiler dans toutes les **petites rues du centre-ville**.

Avec cet investissement, le **travail des agents du service Propreté est facilité, pour un résultat encore meilleur**.

Notre balayeuse municipale travaille en parfaite complémentarité avec la balayeuse intercommunale qui sera dédiée aux grands axes.

La propreté de nos rues et places franchit un nouveau pallier, pour améliorer votre cadre de vie.



EFFAROUCHEMENT

La commune a fait l'acquisition d'un effaroucheur sonore à alimentation solaire.

Les services techniques l'ont installé sur la place Jean Jaurès. Ce dispositif permet de programmer de façon aléatoire la diffusion de cris de divers prédateurs (geai, faucon, buse...) ou d'oiseaux blessés. L'objectif est d'éviter que les étourneaux utilisent les arbres du centre-ville comme dortoirs.





LE TOURNOI CAP MAJO 2022 EN IMAGES !









Un peu d'Histoire...

« IL S'APPELAIT MAURICE »

PAR JACQUES CHAMAYOU



Il s'appelait Maurice. Il est tombé à Fontjun.

Chaque année qui passe atténue un peu davantage la mémoire des moments marquants de la **Seconde Guerre mondiale**. Il en est ainsi plus encore de celle de **14/18**. Malgré les commémorations. Malgré les livres d'histoire. **Les jeunes générations regardent devant**. Ils ont la vie à croquer...

On peut faire confiance à **Lamar-tine** qui en son ... temps s'est penché au-dessus de son lac, pour admettre que sans effort on **se laisse trop facilement engloutir**. Alors de temps en temps, réagissons. Comme on se retient pour ne pas tomber, **faisons-en sorte de retenir pour ne pas oublier**. Car comme l'a dit Jean Tenenbaum « **le sang sèche vite en rentrant dans l'histoire ... Il faut que les enfants sachent qui vous étiez** » ... **déportés, résistants... Tous victimes du nazisme et de la barbarie !**

En ce début du mois de juin, comme depuis plus de **75 ans**, les autorités locales invitent au recueillement. Les noms des **cinq qui sont tombés à Fontjun le 6 juin ou des 18, fusillé(e)s au Champs de Mars à Béziers le lendemain**, sont égrainés avec émotion. Leurs descendants, dignes, reçoivent la reconnaissance de la communauté des villages touchés.

Parmi ceux dont le nom s'estompe au fil des ans, il en est un que nous voudrions tenter de sortir de l'ombre. Sol. **Maurice Sol**. Si vous allez du **trompe l'œil**, peint près du **Bassin Rond**, en direction de la **place de l'abreuvoir, vous grimpez la rue qui porte son nom**. Si vous empruntez la **rue Victor Hugo** en venant de ce même Bassin Rond, inévitablement vous longerez les murs de la maison où il a vécu jusqu'à cette terrible soirée du **6 juin 44**. Il s'agit de l'avant dernière porte avant l'ancien bureau de tabac.

Maurice était un courageux, un intrépide, un patriote. Il préférait la politique au rugby que pratiquait son frère **Olivier**, burrelier dans la même rue. Maurice était marié à **Jeanne Pujol**. Il lui en a fallu du courage à cette femme qui portait en son ventre leur bébé depuis déjà huit mois, au moment de la tragédie. **Mauricette allait naître quelques semaines après**. Cette dernière a grandi dans l'appartement de fonction réservé à la concierge du Cours complémentaire. Le collègue de maintenant.

La municipalité a fait de son mieux pour aider la veuve de Maurice. La mère et la fille réintégreront leur domicile au moment de la retraite de Jeanne.

Puis Mauricette y vivra seule de nombreuses années avant de déménager **rue de Metz**. Tout à côté. Aidée et protégée. Une vie de douleur pour ces deux femmes qui pourtant ne laissaient jamais rien voir de leur désespoir. Et si l'on évoquait leur dignité et leur courage à elles deux aussi...



FACEBOOK LIVE

AVEC LE MAIRE ET SES ADJOINT(E)S

La ville de Capestang vous donne régulièrement RDV en Facebook live afin de communiquer directement avec le maire et les adjoint(e)s.

N'hésitez pas à poser vos questions et à échanger avec nous à ces occasions !



@ Ville de Capestang



EN DIRECT AVEC LE MAIRE ET LES ADJOINT(E)S

Ils répondront à vos questions sur notre page Facebook

Lundi 29 novembre à partir de 20h

TRIBUNE LIBRE

« Deux membres de l'opposition nous ont transmis chacun un texte.
Nous leur avons demandé de choisir quel texte devait être publié.
Ils n'ont pas été en mesure de trancher.

Il ne nous appartient pas de trancher les différends internes de l'opposition.
Aussi, nous avons pris la décision de ne publier aucun des deux textes. »

La Ville de Capestang, ses partenaires et CS PROD présentent

SON & LUMIÈRE

TOUS LES MERCREDIS

DU 20 JUILLET AU 10 AOÛT 2022

NOUVEAU SPECTACLE

**L'INCROYABLE HISTOIRE
DE CAPESTANG**

un spectacle de Christian Salès

CAPESTANG

SPECTACLE GRATUIT - PLACE JEAN JAURÈS - 22H15